



Les visites à domicile comment peut-on s'en passer ?



MON PÈRE ÉTAIT médecin, bien avant l'ère des cellulaires, de la RAMQ et des téléavertisseurs, à l'époque des mères à la maison et des familles un peu plus nombreuses. Il faisait quelques visites à domicile chaque matin et presque tous les soirs... Cette époque héroïque, où le médecin solitaire se promenait sur les chemins 24 heures sur 24 avec sa vieille trousse de cuir et les forceps dans le coffre de sa voiture, est bien sûr révolue.

Maintenant, ce sont les patients qui se déplacent, du moins presque tous. Les médecins pratiquent au cabinet ou à l'hôpital, faisant profiter leurs clients des avancées techniques et des pratiques de groupe. On parle aussi de GMF et de clientèles vulnérables. Pourtant, le besoin d'un suivi à domicile est là... Pensons aux patients isolés et en perte d'autonomie, à la clientèle en centre d'hébergement, aux clients à mobilité restreinte ou présentant une insuffisance organique grave. Et que dire de ceux en fin de vie qui désirent rester à la maison le plus longtemps possible...

Tout le monde s'entend pour dire que le rôle principal du médecin de famille est la prise en charge et le suivi des malades. Comment pouvons-nous alors laisser tomber nos patients au moment où ils ont le plus besoin de nous ? Est-il acceptable de se réfugier derrière un simple « Désolé, je ne fais pas de visites à domicile, appelez le CLSC » ? De plus, pourquoi nous priver de l'expérience souvent très enrichissante qu'est la visite à domicile ?

Dans les quelques articles qui suivent, nous espérons d'abord vous donner le goût d'aller voir vos patients à domicile, du moins quelques fois, si ce n'est déjà fait. Nous offrons aussi quelques idées et quelques outils aux débutants, et peut-être quelques trucs intéressants à ceux qui sont « déjà convaincus ».

Bonne lecture !

Guy Béland
Omnipraticien, Québec

Agrément. La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec et ses activités de formation continue, dont *Le Médecin du Québec*, sont agréées par le Collège des médecins du Québec. Tous les articles de cette section sont révisés par le comité de rédaction scientifique.

Post-test. Chaque mois, dans *Le Médecin du Québec*, vous trouverez à la fin de la section de formation médicale continue un post-test composé d'au plus dix questions à réponse unique. Veuillez inscrire vos réponses sur le coupon au verso de la page de questions ou remplir le questionnaire en ligne et le retourner à la FMOQ. **Trois heures** de crédits de formation de catégorie I seront accordées aux médecins qui auront obtenu une note de passage d'au moins **60 %**. (Aucun crédit ne sera accordé au-dessous de cette note.) N'entourez qu'une seule réponse par question. Les réponses seront publiées trois mois plus tard à la fin de la section avec les références.